

FLASH INFO du 30/03/2020

Chers adhérents,

- Nous vous informons dans ce flash info quotidien que le Gouvernement a prolongé le confinement jusqu'au 15 avril minimum. **Les mesures de soutiens sont prolongées jusqu'à la fin du confinement.**

Ainsi, Bruno LE MAIRE a annoncé ce matin que :

- Le fonds de solidarité et les indemnités forfaitaires seront prolongées pour le mois d'avril. **Le critère de la baisse du chiffre d'affaires est ramené à une perte de 50% pour le mois d'avril par rapport au mois d'avril 2019** (au lieu de 70% pour le mois de mars). Des indemnités supérieures à 2000 euros pourront être accordées au cas par cas et avec les régions.
 - **Aucune mesure de soutien ne sera accordée si les entreprises versent des dividendes ou en cas de rachats d'actions. Le recours au chômage partiel s'inscrit dans cette même ligne.**
- **Nous avons pris en compte les interrogations des adhérents FEDEREC sur la situation législative des exportations en Espagne de nos matières** (interdiction ou non). Nous nous renseignons sur ce point pour vous apporter au plus vite une réponse détaillée.
 - Nous compilons également les **résultats du questionnaire sur le sujet des besoins en masques** pour les postes qui le nécessitent en temps normal. Nous centralisons ces données et communiquons régulièrement avec les ministères sur ce sujet. A ce jour les besoins identifiés par l'ensemble des répondants pour cette semaine sont de l'ordre de 5000 masques FFP2 et 1500 masques FFP3.
 - Le Secrétaire d'Etat en charge des transports, Monsieur Jean-Baptiste DJEBARRI, a listé (courrier en PJ) les obligations et délais administratifs appelés à être prorogés durant l'État d'urgence sanitaire : Les visites médicales / Inscriptions au registre du TRM / Formation Continue Obligatoire / Durée de validité des licences de transport intérieur / Durée de validité des licences communautaires / Durée de validité des attestations de conducteurs dans le TRM / Renouvellement des cartes conducteurs.

Nous vous informons également du **report de la date de clôture des dossiers dans le cadre de l'Appel à projets ENERGIE CSR de l'ADEME** : la date initiale du 14 mai 2020 est repoussée au 18 juin 2020, dans les mêmes conditions.

- Nous vous informons que **le Gouvernement a confirmé la suspension des délais applicables aux procédures de contrôle, contentieux et recouvrement des charges sociales par les URSSAF**, en cas de leur non versement à leur date d'échéance. Sont visées par ces délais les actions de relance amiable et de recouvrement amiable et forcé (mises en demeure, contraintes), y compris pour les créances URSSAF antérieures aux annonces présidentielles
- Enfin, nous vous informons qu'il est prévu dans la **FAQ du ministère de l'intérieur d'autoriser le déplacement pour le tri sélectif à quelques mètres de son domicile** (exemple : tri sélectif du verre). Le motif à remplir étant celui lié aux déplacements pour achats de première nécessité.

Nous vous rappelons que pour toute demande concernant le droit social, vous pouvez contacter la Cité des Entreprises et Madame Edith Maes qui vous répondra directement : emaes@citeonline.org

Nous restons à votre disposition pour toute précision complémentaire.

Cordialement,

Manuel BURNAND
Directeur Général